



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR 47

Monsieur François DIAZ « Dantou » 47500 Monsempron Libos 05.53.71.13.05

Association n° W473000718

COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR AGEN le 16 JANVIER 2009

MEMBRES PRÉSENTS :

François DIAZ , Président (Fumel) ; Jean-François LAHUERTA, Trésorier (AS Passage) ;
Michel JOLLY, Secrétaire (Fumel) ; Patrick GUERIN, Secrétaire adjoint (AS Passage) ;
Marius TINTI, Membre (Président AS Passage); Michel SCHEMANN, Membre (Marmande) ;
Nicolas DOCQ, Membre (Président ST 48°RT) ; Serge CERE, Membre (Président TS V du TUCO) ;

MEMBRES REPRÉSENTÉS :

Francis SIGL, Membre (Tir d'Albret), par Gilles SAVANT.
Alain RIBÉREAU (Président Tonneins), par Jean GOURGUES.

MEMBRE EXCUSÉ :

Michel RENAUDIN, Membre (Villeneuve sur Lot).

INVITÉS :

Manuel RODA (TS V du TUCO).
Claude MOREAU (Marmande).

François DIAZ ouvre la réunion en remerciant les membres présents et en excusant ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

PV de l'AG 08 :

Session extraordinaire pour la modification de l'article 11 des statuts :
Concernant le nombre de voix attribuées à chaque club pour les différents votes, celui-ci sera déterminé de la façon suivante :

- plus de 5 licenciés et moins de 21 : 1 voix
- plus de 20 licenciés et moins de 51 : 2 voix
- 51 licenciés et plus : 1 voix supplémentaire par 50 licenciés ou fraction de 50.

La décision est adoptée à l'unanimité.

La place de membre laissée vacante par l'ENAP le restera jusqu'à la prochaine assemblée générale.

VŒUX.

Le Président présente ses meilleurs vœux à tous et souhaite que, malgré un contexte économique et social difficile, les clubs du département continuent à s'impliquer dans le sport et donne de plus en plus une image sportive et médiatique positive.

BILAN SPORTIF :

Départ de la saison percutant et performant avec une représentation record aux départementaux de la Coupe de France des Clubs et Écoles de tir, ainsi qu'aux régionaux où les équipes départementales ont obtenu des places plus qu'honorables.

Les départementaux 10m individuels des 24 et 25 Janvier s'annoncent aussi très bien puisque toutes les séries ont déjà fait le plein de réservations.

Les départementaux TAR se tireront cette année sur 2 jours : le Samedi 16 Mai au stand du Passage pour les armes de poing, et le Dimanche 17 Mai au stand du 48°RT pour les armes d'épaule.

La discipline « Hunter » va prendre son essor cette année avec l'organisation d'une épreuve au moins dans le département. Celle-ci aura lieu au stand du Tir Vacans du Tuco (Durance) le Dimanche 12 Avril 2009.

TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX :

A la fin de la saison la remise des trophées aura lieu comme d'habitude mais, pour des raisons d'économie, il sera remis une récompense pour chaque tireur méritant (les disciplines tirées étant seulement citées).

ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX :

L'Office des Sports du Lot et Garonne a été dissout et sera intégré par le Conseil Général.

L'AG du CDOS aura lieu le 27 Janvier et le Comité Départemental de Tir sera représenté par Mrs Jean François LAHUERTA et Patrick GUÉRIN.

ARBITRAGE :

Le département compte maintenant 6 arbitres et 2 stagiaires, ce qui permettra une meilleure organisation des championnats : les contrôles des armes seront généralisés et validés par une pastille autocollante, la surveillance des pas de tir et le comptage des points améliorés.

Il est demandé à chaque Président d'éduquer les tireurs dans le respect des règles et des arbitres.

Toute réclamation lors des compétitions devra être assortie d'un chèque et faite par écrit.

Jean François LAHUERTA a procédé à la remise de l'écusson, du badge et du livret destiné à François DIAZ, arbitre récemment diplômé. Les mêmes insignes seront remis à Mrs CARTEYRADE et VIDALIE lors des prochains départementaux.

BILAN FINANCIER :

Jean François LAHUERTA présente les résultats à ce jour : Solde positif : 2297€

Le Comité départemental a fait une commande groupée de carabines et pistolets à air pour les Écoles de Tir du département d'une valeur globale de 19 497€

Le Trésorier compte sur un nombre accru des engagements aux différents championnats pour alimenter le compte.

Il rappelle que l'aide à l'achat des armes ne concerne que les École de tir, et pour des prévisions d'achat qui sont faites avant le 31 Juillet. Les aides concernant les prévisions faites cette année seront donc versées lors de la saison 2009-2010 puisque les montants seront inscrits sur son bilan prévisionnel.

STAGES :

François DIAZ propose d'organiser des stages dans différentes disciplines, avec si nécessaire l'aide d'autres cadres techniques de la Ligue. Il faut pour cela que chaque président interroge ses licenciés et lui fasse part des demandes de ceux-ci : 10m ?, 25/50m ?, Armes Anciennes ?, Arbalète ?, Hunter ?, lieux ?, dates ? etc...

De même, le Président espère obtenir qu'un stage de zone pour la détection des jeunes soit fait dans notre département.

SITE DE LA LIGUE :

Chaque Club est incité à faire figurer les renseignements qu'il désire sur le site de la Ligue, en envoyant des résultats, des photos, des articles de presse, la description des locaux, des équipes dirigeantes, des disciplines pratiquées, des horaires, des infrastructures et du matériel mis à la disposition des tireurs etc...

APPEL A CANDIDATURES :

Il est de nouveau fait appel aux personnes désireuses de faire une formation d'Animateur-Initiateur ou d'Arbitre, dont les inscriptions se font auprès du Président du Comité Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions, clôture de la réunion à 9h30.

Le Président,

François DIAZ.

